

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 5

Artikel: N'oublions pas Nairobi !

Autor: Bugnion-Secretan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-279381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N'oublions pas Nairobi !

Cinq ans après la conférence de clôture de la Décennie de la femme de l'ONU, où en est la mise en œuvre de ses directives? Interview de Danielle Bridel, marathonnienne de l'égalité sur le plan international.

Session de la Commission de la condition de la femme de l'ONU à Vienne, fin février-début mars; séance du Comité exécutif du Conseil international des femmes à Lucerne, mi-mars: cette fin d'hiver, Danielle Bridel était partout où se discutait le sort des femmes à l'échelle mondiale. Présidente de la Commission des relations internationales de l'Alliance de sociétés féminines suisses, représentante du Zonta international à l'ONU, elle nous dit tout sur l'état de la question et sur le rôle de la Suisse.

FS – Pourquoi cette 34^e session de la Commission de la condition de la femme revêtait-elle une importance particulière pour la Suisse ?

D.B. – Parce que, pour la première fois, une délégation suisse y a participé, avec un statut d'observatrice. Elle était présidée par Judith Stamm, présidente de la Commission fédérale pour les questions féminines; en faisaient également partie Claudia Kaufmann, du Bureau fédéral de l'égalité, et Irmgard Rimondini, de l'Association pour les droits de la femme. A noter également que l'ONU a désormais porté à quarante-cinq le nombre des membres de la commission, afin d'en étendre le champ d'action et la base politique.

FS – De quoi a-t-il principalement été question lors de cette session ?

D.B. – Les travaux de la commission ont été en grande partie consacrés à examiner la façon dont ont été mises en œuvre par les gouvernements les « stratégies prospectives d'action » adoptées à la conférence de Nairobi, et à vérifier dans quelle mesure les gouvernements et la communauté internationale ont constitué les structures nécessaires à l'application de ces « stratégies ».

En ce qui concerne l'égalité, on peut se réjouir de ce qu'un nombre croissant d'Etats (101) aient ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et de ce que des collectivités locales aient appris à



Danielle Bridel lors d'un repas officiel à Vienne.

devenir des outils efficaces de changement social.

En revanche, la crise économique qui règne depuis cinq ans dans les pays en voie de développement a entraîné des réductions dans les budgets de l'éducation et de la santé, et les femmes en ont été les premières touchées et les plus affectées. Comme l'a souligné Miss Margaret Antee, parlant au nom du secrétaire général des Nations Unies, « le progrès se ralentit et de toute évidence il faut adopter une tactique plus efficace, notamment pour donner plus de pouvoir aux femmes ».

Des domaines nouveaux sont apparus, qui demandent attention, comme la violence contre la femme au sein de la famille, l'augmentation du nombre des ménages à la charge de femmes seules, l'épidémie du sida, etc.

FS – Quel est le rôle des organisations féminines non gouvernementales (ONG) dans l'application des stratégies de Nairobi ?

D.B. – Soixante-quatre ONG, avec 250 représentantes de quarante-huit pays, ont eu deux jours de consultation avant l'ouverture de la session. Il s'est dégagé entre

les ONG et les membres de la commission un commun désir de développer la collaboration entre eux, mais aussi avec les services de l'ONU, afin d'accélérer l'application des « stratégies » adoptées à Nairobi. La commission demande à l'Assemblée générale de l'ONU de voter les crédits nécessaires à la tenue d'une nouvelle conférence mondiale des femmes en 1995. Comme lors de celle de Nairobi, les ONG organiseront un forum parallèle.

Il faut souligner enfin l'excellent travail fait par l'Institut de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme, INSTRAW, dont le siège est à Saint-Domingue. Il prend une part active à l'enquête mondiale sur le rôle des femmes dans le développement réclamée par la conférence de Nairobi; il élabore, en collaboration avec le Bureau international du travail, le chapitre sur « le secteur non structuré », par quoi il faut entendre le travail des femmes dans le cadre familial et dans le bénévolat, et sur son importance pour « l'activité économique » des femmes. Ce chapitre comporte notamment « un projet de politiques visant à mieux rendre compte du travail des femmes » dans le système de comptabilité actuellement en cours de révision et à améliorer par là même leur statut au sein de l'économie mondiale. Pour l'Europe, l'INSTRAW collabore pour cette étude également avec la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

FS – Le Conseil international des femmes est l'une de ces ONG qui étaient présentes à Vienne. Tout de suite après, les membres de son bureau se sont déplacées à Lucerne, où se tenait une séance de son comité exécutif...

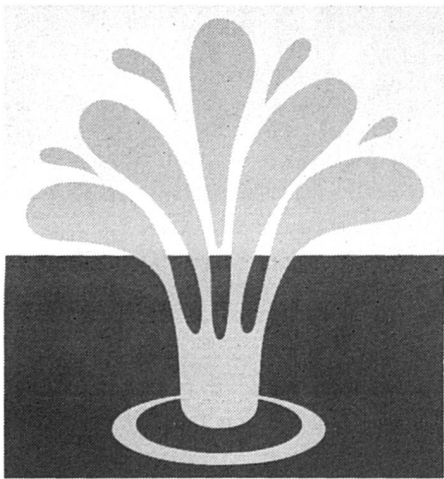
D.B. – C'est bien cela. Le comité exécutif du CIF est composé des présidentes des conseils nationaux: 150 femmes, venant d'une cinquantaine de pays, auxquelles se sont jointes des observatrices de Pologne et de Hongrie, intéressées par une éventuelle réaffiliation au CIF, que les femmes estoniennes ont d'ailleurs déjà demandée. Une observatrice du comité soviétique des femmes était aussi présente. Dans son introduction, la présidente a exposé l'élargissement des objectifs du CIF. L'organisation veut aujourd'hui non seulement travailler à la défense des intérêts des femmes, mais aussi promouvoir une participation active commune des hommes et des femmes à une société véritablement intégrée. On insiste de plus en plus sur la question du partenariat. Il est essentiel de faire comprendre que la promotion de la femme intéresse toute la société et n'est pas seulement l'affaire des femmes. Il se fait des essais intéressants avec l'entrée d'hommes dans des organisations féminines, à condition que l'objectif de celles-ci reste la promotion des femmes, qui ont encore aujourd'hui un retard à rattraper.

FS – Dans le cadre de la séance de Lucerne, l'Alliance des sociétés féminines suisses avait organisé un séminaire sur l'eau.

D.B. – Il s'agit d'un séminaire nord-sud, toujours sur la lancée de Nairobi et de la Décennie de l'eau potable. Au nord, le problème est celui de la pollution; au sud, de la menace de sécheresse et de l'insuffisance de l'approvisionnement en eau; comme l'a expliqué, par exemple, la représentante de Sierra Leone, plus une société se développe, plus elle a besoin d'eau, et plus le manque d'eau se fait sentir.

Mais une ethnologue suisse ayant travaillé au Kenya a de son côté raconté comment des communautés de femmes ont amélioré la récupération de l'eau de pluie.

Je voudrais ajouter encore que les journées de Lucerne ont été admirablement organisées par le Centre de liaison des associations féminines de Lucerne. Quant à l'ASF, elle a su mobiliser les autorités, jusqu'au niveau de M. Felber, et trouver des fonds privés et publics pour financer les voyages de délégués du tiers monde.



L'eau, un problème mondial qui concerne directement les femmes.

FS – Après le monde avec l'ONU et le CIF, passons à l'Europe avec la rencontre des conseils nationaux des branches européennes du CIF (CECIF), qui s'est également tenue à Lucerne. Comment va le CECIF ?

D.B. – Il s'est affaibli avec la disparition du conseil national des femmes de Norvège. Certains conseils nationaux ont d'ailleurs de plus en plus de peine à se faire entendre à Bruxelles, les organisations plus « radicales » ayant tendance à prendre le dessus. Mais la collaboration des conseils au sein du CECIF reste excellente et enrichissante.

FS – Quelle impression d'ensemble retirer de ces semaines vouées aux questions internationales ?

D.B. – Comme toujours, la richesse des échanges, l'immensité des problèmes, la volonté des femmes de chercher des solutions dans la compréhension et la solidarité. Mais aussi la difficulté d'intéresser la jeunesse à nos travaux et d'assurer la relève.

Propos recueillis par
Perle Bugnion-Secretan

Biotechnologie : écoutons-nous les un-e-s les autres !

Nos colonnes sont ouvertes au débat et le resteront. Ci-dessous, le compte rendu d'un livre et un billet d'humeur qui jettent sur le problème deux regards différents – mais pas nécessairement contradictoires ?

Le mouvement français pour le planning familial vient de faire paraître les actes du colloque* tenu en décembre 1988 sur les nouvelles techniques de reproduction (NTR). Cherchant à répondre à la question: les NTR sont-elles pour les femmes une chance ou une dépossession, des médecins, des sociologues, philosophes, journalistes, historiennes, chercheurs-chercheuses, avocat-e-s, etc. ont échangé des informations et confronté leurs points de vue. La richesse des informations fait de cet ouvrage une nécessité pour ceux et celles qui veulent entamer ou poursuivre la réflexion sur les NTR.

Les communications sont regroupées en neuf thèmes: les NTR; les maternités et leurs interprétations; pratique et vécu des NTR; femmes et NTR: nouvelles chances ou dépossession; infertilité et NTR: production de stérilité; NTR et adoption: une chance pour les enfants; NTR et pratiques sociales; les mères porteuses; pouvoir médical, pouvoir des femmes dans le corps médical. Les débats avec le public sont inclus et permettent de comprendre la diversité des opinions et/ou des objections. L'ensemble permet de parer au flou qui règne lorsqu'on parle de NTR. C'est ainsi que FS (mars 1990) citait le docteur Campana pour qui les NTR rivalisent avec la nature puisque leur taux de réussite serait de 15 à 20 %. Or ici Marcus Steiff (CNRS) fait remarquer que le succès n'est pas défini: ce peut être les fécondations in vitro, les implantations, les grossesses avec ou sans fausse couche, les enfants né-e-s mort-e-s ou vivant-e-s.

Au Canada, le gouvernement publie des statistiques, le taux de bébés vivant-e-s y est de 0 à 5 %. Françoise Laborie (CNRS) obtient à peu près le même chiffre pour l'Australie: le taux de bébés vivant-e-s y est d'environ 8 % avec 46 % d'enfants « à

problèmes ». On verra que les préoccupations monétaires ne sont pas mesquines car elles affectent la santé publique; le professeur Papiernik notait dans *Le Monde* la coïncidence entre la première enfant Fivete en France en 1981 et la détérioration des services de périnatalité qui ne reçoivent plus ni crédits ni subventions spéciales depuis 1982.

Plusieur-e-s intervenant-e-s se sont posé la question du respect des droits de la personne et les NTR. Gena Corea, journaliste américaine, qualifie de « libertés toc » le fait que chaque femme ait le « droit » de vendre son corps. Son enquête menée auprès de femmes qui ont loué leur service maternel lui fait parler d'esclavage industriel car beaucoup de personnes d'affaires et d'avocat-e-s y voient un juteux marché à conquérir. L'originalité de cet ouvrage se trouve, me semble-t-il, dans le fait de donner la parole aux utilisatrices des NTR. Les témoignages de Françoise Mazziota, de Claude ou de Marie-Françoise nous font entrer dans un monde que nous ignorons. En effet, celles qui « échouent » sont souvent interdites de parole, tant par les enthousiastes que par les adversaires des NTR. Elles ont pourtant beaucoup à nous apprendre**.

Valérie Marange évoque les droits illusoires des femmes et rappelle le professeur Jean Bernard qui évoquait dans *Le Monde* les mérites émancipateurs des NTR et de la biomédecine en ces termes: « Un jour viendra où la femme, même celle qui ne sait pas lire, sera émancipée de la maternité par le vaccin contraceptif. » Il est urgent de nous interroger sur cette volonté émancipatrice qui offre aux hommes un accès sans risque à notre corps et qui juge naturelle l'absence de savoir, donc de pouvoir, des femmes.

Et si je ne cite pas ici toutes les interventions, chacune nous permettra de répondre